

Les écueils de la vie insulaire

Louise Mercier

Numéro 85, été 2000

Les îles du Saint-Laurent : le pays intérieur

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/16855ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Mercier, L. (2000). Les écueils de la vie insulaire. *Continuité*, (85), 46–48.



Les écueils de la vie insulaire

On n'habite pas une île comme le continent. Pour devenir et demeurer des lieux de vie, les îles maritimes doivent maintenir et développer leur population tandis que les îles continentales doivent conserver leur caractère insulaire. Deux défis qui deviennent souvent des écueils.

par Louise Mercier

Au nombre des facteurs qui déterminent l'occupation d'une île, la taille apparaît en tête de liste. Trop petite, elle ne permet pas une concentration de population suffisante pour assurer les services nécessaires à la cohésion sociale. Vient ensuite la nature habitable de l'île. Des abords difficiles, des sols pauvres, des attaques extérieures sont autant d'éléments rébarbatifs. Enfin, la possibilité de développer des liens avec la côte la plus proche favorise l'occupation de l'île et, à long terme, oriente la nature de cette occupation. Ainsi, au cours du XX^e siècle, toutes les îles reliées à la terre ferme ont vu leur population augmenter, très souvent au détriment de la nature même de ces îles et du sentiment d'insularité des habitants.

LES DÉFIS DES INSULAIRES

Dès les débuts de la colonie, les habitants qui s'établissent sur les îles du Saint-

Laurent font preuve d'une grande capacité d'adaptation et d'une connaissance approfondie du cours d'eau qui les entoure. Le Saint-Laurent, seule voie de communication pour les îles maritimes, est évidemment un axe vital de développement social et économique. Plusieurs insulaires, notamment de l'île aux Coudres et de l'archipel de Montmagny, deviennent des navigateurs exceptionnels. Des moyens ingénieux et souvent périlleux sont développés pour rejoindre la côte : apparaissent au fil du temps la goélette, les canots d'été, les ponts de glace, les canots à glace. Dans les îles de Sorel, les habitants développent un bac « tôle », une embarcation à fond plat et à rames faite de pin et recouverte de tôle. L'hiver, une petite rame ferrée permet de naviguer à travers les glaces.

Si aujourd'hui les insulaires sont reliés à la terre par des ponts, des traversiers ou par transport aérien, la complexité du transport demeure présente et provoque souvent le déclin de la démographie des îles. L'exemple de l'île aux Grues, où les

Paysage agricole de l'île Verte dans les années 1970.

Photo : Yves Tessier

quelques écoliers voyagent par avion matin et soir vers Montmagny, la ville la plus proche, est éloquent à cet égard.

LES DÉBUTS DE L'INSULARITÉ

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, ce sont les terres riveraines et insulaires qui sont les premières concédées et occupées. Les plus anciennes concessions d'îles remontent à 1636 : ce sont l'île d'Orléans, l'île Jésus et l'île de Montréal. L'île de Montréal et l'île Jésus sont concédées de façon distincte du territoire riverain, tandis que l'île d'Orléans fait partie de la seigneurie de Beaupré. Très souvent les seigneuries riveraines incluent les îles à proximité : les îles de la Madeleine appartiennent au seigneur des côtes et des îles du golfe Saint-Laurent, l'île aux Basques relève de la seigneurie de Trois-Pistoles, l'île Verte est incluse dans la seigneurie de l'Isle Verte, de même que le seigneur de la rivière du Sud reçoit

un territoire qui inclut l'île aux Oies et l'île aux Grues. Mais la concession d'une île n'entraîne pas nécessairement son peuplement à courte échéance. Là comme ailleurs, plusieurs seigneurs ont manqué d'intérêt ou d'argent pour assumer leurs obligations de peuplement.

UN PAYSAGE MODULÉ PAR L'EAU

Les activités économiques, la topographie et le climat dictent l'occupation du territoire. Le contact avec l'eau, qu'il soit visuel ou physique, demeure une constante dans la répartition première des terres. Le modèle du rang, qui prend appui sur le positionnement des cours d'eau principaux comme mode d'occupation du sol, est le plus souvent adopté. Sur la majorité des îles habitées, les terres sont orientées du nord au sud pour permettre l'accès au rivage au plus grand nombre. Quelques îles font exception, dont Anticosti et les îles de la Madeleine, où l'occupation du territoire prend une forme originale.

Aux îles de la Madeleine, les premiers secteurs habités sont les petites anses naturelles qui présentent davantage de facilités et sont plus sécuritaires pour les activités de pêche. Les premiers Madeli-

nots s'installent donc près de la mer, surtout du côté sud de l'archipel et sur les plateaux rocheux, les buttes servant d'écran au vent. Ils s'installent au gré de leurs besoins, qui sont liés non seulement à la pêche mais aussi à la culture de la terre et à l'élevage. Chaque maison nécessite alentour un grand espace libre où les fils s'installent, formant un noyau familial. Très vite, le besoin d'espace provoque la dispersion et l'éparpillement plutôt que la concentration des habitations. Cette façon de faire ne se modifiera que dans les années 1960 alors que l'amélioration des moyens de transport ouvre de nouveaux marchés aux activités de pêche et provoque un déclin de l'activité agricole, entraînant un resserrement de l'habitat. Le phénomène d'urbanisation des années 1970 (amélioration du réseau routier, réseau d'aqueduc et d'égouts) modifie encore la tradition de dispersion. Les nouvelles maisons sont construites en s'alignant le long des routes, sur le modèle observé ailleurs au Québec. Le paysage humanisé des îles s'en trouve radicalement transformé.

À Anticosti, le peuplement réel est assez tardif par rapport à l'occupation du territoire au Québec. Longtemps propriété

privée, approchée, habitée et exploitée sporadiquement par les anglophones (en provenance de Terre-Neuve) et par les francophones, l'île d'Anticosti a connu un essor seulement vers la fin du XIX^e siècle. En 1810, la population permanente totale de l'île est de cinq personnes ! La première tentative véritable de développement intégrée est l'initiative de la compagnie Forsyth vers 1873 qui s'appuie sur le modèle du *township* pour distribuer les terres et répartir les zones d'habitation. Entre 1896 et 1925, le français Henri Menier y développe le modèle de l'« Openfield » : peu de villages, des grandes fermes, une place et un « château ». Après la période Menier, la Consolidated Bathurst (de 1926 à 1973) exploite intensivement la ressource forestière et développe un réseau de routes qui permet d'accéder au cœur de l'île. L'île devient en 1974 propriété du gouvernement du Québec qui en assure l'ouverture et l'accès public. Depuis 1980, à part quelques petits sites saisonniers dispersés, la population se concentre à Port-Menier. Selon Serge Côté, du Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est du Québec (GRIDEQ) à l'Université du Québec à Rimouski, les îles

ÉVOLUTION DE LA POPULATION INSULAIRE DU SAINT-LAURENT QUÉBÉCOIS (1861-1996)

	1861	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941	1951	1961	1971	1981	1991	1996
ÎLES CONTINENTALES															
• îles de Valleyfield ¹								16 131	21 655	28 634	36 365	39 031	41 383	42 353	42 049
• île de Montréal	116 992	143 209	192 340	276 810	360 156	554 175	723 517	1 003 156	1 116 017	1 319 264	1 745 746	1 956 193	1 753 534	1 764 519	1 762 808
• île Jésus	10 507	9 472	9 462	9 436	10 248	11 407	14 005	16 150	21 631	37 843	124 741	228 010	268 335	314 398	330 393
• île Bizard	1 023	835	831	715	682	586	688	712	783	968	1 950	2 950	6 588	11 352	13 038
• île Perrot	1 969	935	924	858	819	913	929	1 172	1 481	3 013	8 308	13 351	19 676	24 819	28 237
• île Cadieux								17	6	12	18	45	99	140	121
• îles du lac St-Pierre	1 081	1 005	1 356	1 356	1 383	1 483	1 430	1 545	1 498	1 830	2 010	2 172	2 266	2 348	2 447
• île d'Orléans	4 837	4 912	4 684	4 420	3 996	3 778	3 548	3 805	4 293	4 349	4 974	5 435	6 436	6 938	6 892
TOTAL	136 409	160 368	209 597	293 595	377 284	572 342	744 117	1 042 688	1 167 364	1 395 913	1 924 112	2 247 187	2 098 317	2 166 867	2 185 985
ÎLES MARITIMES															
• île aux Grues	483	639	630	586	517	681	646	510	528	461	364	234	236	202	176
• île aux Coudres	700	718	790	907	1 055	980	1 114	1 208	1 409	1 676	1 691	1 522	1 492	1 383	1 345
• île Verte			N.D.	291	337	365	341	309	340	305	240	175	99	44	42
• île d'Anticosti	67	102	658	253	442	461	451	454	424	743	532	419	275	264	263
• île Harrington Harbour													N.D.	283	280
• îles de la Madeleine	2 651	3 172	4 316	4 942	6 026	6 623	7 127	7 942	8 940	9 999	12 479	13 303	14 130	13 991	13 802
TOTAL	3 901	4 631	6 394	6 979	8 377	9 110	9 679	10 423	11 641	13 184	15 306	15 653	16 232	16 167	15 908
TOTAL DES ÎLES	140 310	164 999	215 991	300 574	385 661	581 452	753 796	1 053 111	1 179 005	1 409 097	1 939 418	2 262 840	2 114 549	2 183 034	2 201 893
TOTAL DU QUÉBEC²		119 1000	136 0000	148 9000	164 9000	200 6000	236 1000	287 4700	333 1900	405 5700	525 9200	602 7800	643 8200	6 895 963	7 138 795

Source : Lorraine Guay, *Le Saint-Laurent insulaire : étude géographique*, thèse de doctorat, Université Laval, 1999 (d'après les données de Statistique Canada)

1. Le creusement du grand canal de Beauharnois commencé en 1929 et achevé en 1932 a rendu insulaires les villes de Salaberry-de-Valleyfield, Saint-Timothée et une partie

de Melocheville. Avant cette date, les données concernant l'île de Salaberry sont difficiles à isoler.

2. Données de Statistiques Canada vol.10.

N.D. : non disponible



À l'île du Havre-Aubert, comme ailleurs aux îles de la Madeleine, la dispersion de l'habitat sur le territoire marque profondément le paysage.

Photo: Pierre Lahoud

maritimes ont connu depuis 50 ans une augmentation significative de leurs activités touristiques et de services à la population au détriment des activités primaires et secondaires. Sur toutes ces îles, l'habitat s'est concentré, laissant de larges zones inoccupées.

DES ÎLES DÉSSERTÉES

La permanence de l'occupation du territoire de l'île n'est pas garantie, puisque les habitants n'y reçoivent pas toujours les services qu'ils estiment essentiels: services religieux, soins de santé et ressources scolaires. Par exemple, le peuplement de l'île Sainte-Thérèse, à la pointe nord-est de l'île Jésus, se terminera en 1952, l'obligation d'obtenir les services à l'extérieur de l'île amenant l'exode de la population.

En 1954, Marcel Rioux étudie la population de l'île Verte. Il constate que les conditions économiques de l'île, la pauvreté du sol, les aléas de la pêche et l'exiguïté de l'île poussent les générations montantes à quitter l'île. La tendance s'est maintenue: d'une population de 305 habitants en 1951, l'île Verte ne compte plus que 42 habitants en 1996. Bien des familles sont parties quand l'école a fermé.

Un autre facteur de déclin insulaire est la décroissance de la principale activité économique. C'est le cas de l'île Bonaventure, en face de Percé, fréquentée par les Amérindiens puis par les pêcheurs de morue. À partir de 1759, l'occupation de cette île s'amplifie. Au XIX^e siècle, Le Boutillier & Company, une grande compagnie de pêche, s'y installe et contrôle le commerce. La décroissance s'amorce avec le déclin des activités de pêche à partir de 1871. En 1963, les derniers insulaires vont

passer l'hiver à Percé. C'est la fin du peuplement. En 1971, le gouvernement du Québec acquiert l'île pour en faire un parc naturel (le premier arrondissement naturel du Québec), mais il investit très peu d'efforts pour maintenir en état les dernières maisons qui font pourtant partie du paysage humanisé de l'île.

L'ÎLE BANLIEUE

Plusieurs îles continentales reliées par des ponts à la terre ferme ou à une autre île sont devenues des banlieues au XX^e siècle. L'île Jésus (Ville de Laval) en est un bel exemple.

D'abord vouée à l'agriculture par le Séminaire de Québec, longtemps seigneur du territoire, l'île Jésus verra au XIX^e siècle ses habitants chercher du travail à l'extérieur, là où se développent usines et industries. En 1815, l'arpenteur Joseph Bouchette signale l'existence de trois bacs ou traversiers qui relient l'île aux rives les plus proches: Saint-Eustache, Terrebonne, Montréal. Dès le début du XX^e siècle, on constate une urbanisation de l'île. Marcel Paquette, dans son ouvrage sur l'île Jésus, note qu'on pouvait déjà travailler à Montréal et résider dans l'île Jésus en 1911. Cette proximité de Montréal et la construction de ponts permettent l'émergence de nouveaux quartiers (Laval-des-Rapides, L'Abord-à-Plouffe, Pont-Viau) qui viennent s'ajouter aux villes existantes. Et le phénomène va s'accroissant au fil des décennies. En 1961, l'île compte 124 741 habitants. En 1966, on dénombre 196 088 habitants. L'année précédente on avait créé une ville unique, Laval, avec les 14 municipalités de l'île. En 1971, la portion de l'île qui se trouve à

proximité de Montréal ainsi que le centre sont les parties les plus habitées de l'île. Aujourd'hui, Laval compte 314 395 habitants, ce qui en fait la deuxième ville en importance au Québec après Montréal.

Un sort semblable guettait l'île d'Orléans avec la construction du pont la reliant à la rive nord du fleuve en 1935. Le classement de l'île en arrondissement historique en 1970 l'a protégée du pire, quoique le dézonage de terres agricoles, à Saint-Pierre surtout, a permis le lotissement de terrains typiques aux banlieues.

Dans les îles de l'archipel du lac Saint-Pierre, comme l'explique Lorraine Guay, la construction d'un réseau de ponts en 1939 a consacré l'île Saint-Ignace comme banlieue résidentielle de Sorel.

Encore aujourd'hui, l'île Perrot, l'île Bizard et l'île des Sœurs vantent leurs nouvelles zones résidentielles. L'aménagement proposé ne diffère pas de celui que l'on trouve sur la terre ferme, ce qui provoque une banalisation du paysage insulaire.

L'AVENIR

DES POPULATIONS PERMANENTES

L'avenir des populations permanentes des îles est toujours fragile, le plus souvent soumis aux aléas de l'économie. Selon Serge Côté du GRIDEQ, pour assurer la survie du peuplement des îles, il faut très certainement assurer leur développement socioéconomique, contrer l'exode des jeunes et interpeller les pouvoirs politiques sur les problèmes particuliers des insulaires. La création d'un organisme spécifique pour mettre en commun des expériences insulaires, comme le suggère Hélène Chevrier des îles de la Madeleine (voir page 43), est sûrement de nature à stimuler une dynamique interinsulaire qui, comme l'énoncent *Les engagements de Minorque*, est un des facteurs susceptibles de favoriser un développement durable des îles de cette planète.

■
Louise Mercier est directrice des Éditions Continuité et rédactrice en chef du magazine Continuité.